

Le regard des Français sur la dépénalisation et la légalisation du cannabis

Sondage *Harris Interactive* pour *20 Minutes*

Enquête réalisée en ligne les 16 et 17 octobre 2012. Echantillon de 1 142 individus représentatifs de la population française âgée de 18 ans et plus, à partir de l'access panel Harris Interactive. Méthode des quotas et redressement appliquée aux variables suivantes : sexe, âge, catégorie socioprofessionnelle et région de l'interviewé(e).

*_**

A la demande de *20 Minutes*, Harris Interactive a réalisé une nouvelle¹ enquête auprès des Français pour interroger le regard qu'ils portent sur deux évolutions juridiques envisageables concernant la consommation de cannabis en France : la dépénalisation de la consommation et la légalisation du produit. Cette enquête a été réalisée suite à la déclaration du Ministre de l'Education Nationale Vincent Peillon, qui suggérait un débat sur le dispositif législatif concernant la consommation de cannabis², et après la déclaration du Premier ministre Jean-Marc Ayrault lundi 15 octobre, qui assurait que le gouvernement ne prévoyait pas de dépénaliser la consommation de cannabis³. Elle s'inscrit dans un contexte de diffusions d'études scientifiques abordant les conséquences de la consommation de cannabis notamment chez les adolescents.

¹ Une enquête sur ce sujet avait déjà été réalisée en ligne du 28 au 30 mars 2012 par Harris Interactive pour *Grazia*, auprès d'un échantillon national représentatif de 1 195 personnes, selon la méthode des quotas et redressement.

² Dimanche 14 octobre, dans le cadre de l'émission « Tous Politiques » (France Inter/*Le Monde*), Vincent Peillon avait déclaré souhaiter « que l'on puisse avancer sereinement sur le débat de la dépénalisation », qui constituait selon lui « un sujet majeur ».

³ Lundi 15 octobre, les services du Premier ministre ont assuré à l'occasion d'une conférence de presse : « le Premier ministre et Vincent Peillon se sont parlé au téléphone lundi matin, il n'y aura pas de dépénalisation du cannabis ».

Quels sont les principaux enseignements de cette enquête ?

- **L'opposition à une dépénalisation de la consommation de cannabis s'est renforcée depuis mars dernier, puisque deux Français sur trois y sont désormais hostiles** : seuls 33% indiquent y être favorables (dont 11% « tout à fait favorables »), soit 3 points de moins qu'il y a quelques mois, quand 65% affirment au contraire y être opposés (+4 points), dont 43% se disent même « très opposés » (+6 points).
- **De façon plus prononcée qu'en mars dernier, les Français se déclarent également majoritairement opposés à l'éventualité d'une légalisation du cannabis** : seuls 26% indiquent y être favorables (8% « tout à fait favorables »), soit une baisse de trois points par rapport à la précédente enquête, contre 72% déclarant y être opposés (+4 points), dont 47% affirmant même y être « tout à fait opposés ». On observe toujours une forte corrélation entre le fait de rejeter la dépénalisation de la consommation de cannabis et le refus de la légalisation du produit.
- **Les sympathisants de Gauche sont toujours plus nombreux que la moyenne à souhaiter tant la dépénalisation (55%) de la consommation du cannabis que sa légalisation (42%), même si dans des proportions légèrement inférieures (respectivement -4 et -2 points) tandis que les sympathisants de Droite y restent particulièrement opposés** (respectivement 82% et 86% opposés, soit des proportions plutôt stables). Plus précisément, une majorité absolue des sympathisants d'Europe Ecologie Les Verts (67%, soit -3 points) et du Front de Gauche (68%, soit une hausse de +6 points) se montre toujours favorable à une dépénalisation de la consommation, même si la légalisation du cannabis n'est désormais plus majoritairement approuvée que par les sympathisants écologistes (61%, +6 points).
- **Aussi bien sur la dépénalisation de la consommation que sur une légalisation plus générale, les personnes âgées témoignent à nouveau d'une hostilité forte à une diminution des sanctions.** Ainsi, seules 26% (-5 points) des personnes âgées de 65 ans et plus se déclarent en faveur de la dépénalisation et 24% (+3 points) en faveur de la légalisation. Notons que les 18-24 ans, sans être majoritairement « pour », restent la frange de population la plus favorable à la dépénalisation de la consommation (41%, -3 points) mais qu'en revanche, ils deviennent même moins favorables que la moyenne à la légalisation (23%, -6 points). L'écart de perception entre les hommes et les femmes se réduit, puisque que les hommes sont désormais 28% à se déclarer favorables à une légalisation du cannabis (-6 points), pour 23% des femmes (-1 point). Le statut de

